

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUIN 2018

Présents : 17 élus - Ayant donné pouvoir : 7 élus - Votants : 24 élus

Mme Imann EL MOUSSAFER a été élue secrétaire de séance

Le procès-verbal du Conseil municipal du 6 avril 2018 a été adopté à l'unanimité

2018/3/1 : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Les modifications apportées au budget 2018 visent à permettre deux opérations. Premièrement le remboursement anticipé d'un emprunt (364 000 €) indexé actuellement sur Euribor avec une marge de + 1.56%. L'emprunt de substitution sera au taux fixe de 0.85 % sur une durée de 42 trimestres. En second lieu, 52 043 € ont été ajoutés en dépenses et en recettes afin de permettre une régularisation dans l'amortissement de nos biens.

Le budget 2018 de la commune s'équilibre à présent à 6 310 000 € en fonctionnement et 2 427 127.75 € en section d'investissement

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/2 : SUBVENTION 2018 AUX FRANCAS DE HAUTE-SAONE :

Après lecture des comptes rendus d'activité de l'année 2017 et présentation du budget prévisionnel de l'année 2018 qui s'élève à 417 513 €. Il a été proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention de 321 849 € à l'association des Francas de Haute Saône pour l'année 2018.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants (les 7 élus d'opposition n'ayant pas souhaité participer au vote)

2018/3/3 : DELLE ANIMATION – SUBVENTION 2018

Après lecture du compte rendu des activités 2017 de l'association, il a été proposé au Conseil municipal d'allouer à Delle Animation une subvention annuelle de 67 000 euros pour l'année 2018, étant précisé qu'une avance de 30 000 euros a déjà été effectuée.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/4 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Il a été proposé au Conseil municipal d'accorder les subventions suivantes aux associations : Association Chamois : 22000€, Collectif Résistance et Déportation : 50€, Secours Populaire Français : 144€, Amicale des Sapeurs-Pompiers : 500€, Gymnastique La Delloise : 150€, Jardins ouvriers : 150€, SRD - Section Football : 17525€, Comité d'Entente Sociétés Patriotiques : 1200€, Les Amis des Quatre Saisons : 300€, EDEN99 : 120€, Chacasol : 1500€, Intermed : 2000€, La Clé de Sol : 200€ et une subvention exceptionnelle de 200€ à l'ADAPEI

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/5 : FONDS DE CONCOURS DE LA CCST

En substitution de la dotation de solidarité communautaire qui a été supprimée, la Communauté de communes nous alloue un fonds de concours annuel de même montant (83 000€) à titre de participation au fonctionnement des installations sportives du stade des Fromentaux. Il a été proposé au conseil municipal de demander l'attribution de cette somme pour l'année 2018.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/6 : TABLEAU DES EFFECTIFS

Il a été proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs suite à une réorganisation des services permise par des départs en retraite, suite à des avancements de grade et pour permettre la titularisation de 2 agents à l'issue de leur contrat d'accompagnement à l'emploi.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/7 : COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE

Les prochaines élections professionnelles auront lieu le 6 décembre prochain. Dans cette perspective il a été proposé au conseil municipal de maintenir à 5 titulaires et 5 suppléants la composition de chacun des collèges : représentants du personnel et représentants de la collectivité.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/8 : RENEGOCIATION CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le contrat d'assurance qui couvre financièrement la collectivité en matière d'absence des agents communaux pour maladie ordinaire, accidents du travail et décès arrive à son terme en fin d'année 2018. Il a été proposé au conseil Municipal de confier mandat au centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de négocier un nouveau contrat d'assurance pour l'ensemble des communes intéressées.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/9 : RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE INFORMATIQUE MUTUALISE DE TERRITOIRE D'ENERGIE 90

L'adhésion de la commune au service informatique du SIAGEP, devenu depuis Territoire d'Energie 90, arrive à son terme à la fin de l'année 2018. Il a été proposé au Conseil municipal de renouveler notre adhésion pour une année et possibilité de prolongation par tacite reconduction pour une période totale de 6 années en y adjoignant les prestations suivantes : délégué à la protection des données, saisine par voie électronique, connecteur pour prélèvement de l'impôt à la source.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/10 : TRANSFERT D'UN COMPTE EPARGNE TEMPS SUITE A MUTATION

Un agent de la commune titulaire d'un compte épargne temps a demandé et obtenu sa mutation à la commune de Sermamagny. Afin de lui permettre de bénéficier des heures épargner à Delle il a été convenu entre les 2 communes du versement d'une somme de 4 235.32 €.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/11 : GARANTIE D'EMPRUNT – TERRITOIRE HABITAT – PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS PLACE LORENTZ

Territoire Habitat a sollicité la commune pour qu'elle lui accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement des annuités de l'emprunt de 1 115 275 € à contracter pour construction de 12 logements place Lorentz.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/12 : REGLEMENT INTERIEUR CENTRE AQUATIQUE

Le règlement actuel du centre aquatique datait de l'année 2006. Sa mise à jour a donc été proposée au Conseil Municipal.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/13 : REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Le règlement des activités périscolaires devait être revu suite à la décision prise en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants des écoles primaires de revenir à la semaine de 4 jours avec classe le vendredi après-midi et repos le mercredi toute la journée.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

2018/3/14 : LISTE DES DECISIONS PRISES PAR MME LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a été informé des 14 décisions prises par Mme le Maire dans ce cadre : tarifs de la chasse aux œufs, convention avec le ministère de la justice, convention avec l'agence nationale des titres sécurisés, 4 demandes de subvention au titre de la dotation d'Etat d'Equipement des Territoires ruraux, 2 demandes de subvention au titre de la dotation d'Etat de soutien à l'investissement local.

Rapport adopté à l'unanimité des 24 votants

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

A Delle, le 6 juin 2018
Sandrine LARCHER
Maire de DELLE

